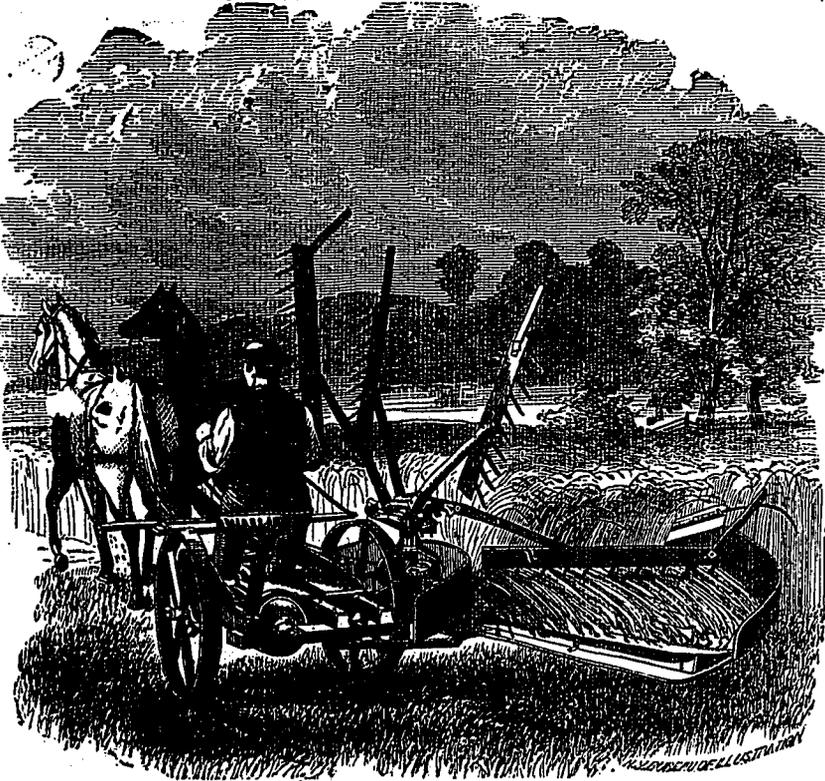


# AVIS AUX CULTIVATEURS, AVIS AUX CULTIVATEURS

*L'économie c'est la Fortune du cultivateur !!*

Et si l'on veut économiser pour les travaux des foins et des récoltes en général qu'on achète une

## FAUCHEUSE ET MOISSONNEUSE,



(Dite "BUCKEYE.")

MANUFACTURÉE PAR MM. FROST & WOOD, DONT MM. A. MAYNARD & CIE., DE ST. HYACINTHE, sont les agents.

La "BUCKEYE," manufacturée par MM. Frost & Wood, est la seule machine qui combine toutes les améliorations les plus récentes. Tout le monde connaît sa solidité et sa durée, et partout elle a été reconnue comme étant ce qu'il y avait de meilleur et de plus parfait comme œuvre d'art et comme bonne faucheuse.

Depuis cinq ans, plus de huit cent de ces machines ont été vendues dans le Bas-Canada, dont plusieurs (au-dessus de cent) dans les environs de St. Hyacinthe.

La "Buckeye" a toujours donné pleine et entière satisfaction et est la seule machine de la Province de Québec.

La "Buckeye" Frost & Wood est légère de tir, fauche dans toutes les raies et s'adapte à toutes les ondulations du terrain, même le terrain rocheux, elle est garantie pour faucher un arpent à l'heure sans fatiguer les chevaux.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de s'en servir depuis 5 ans, s'en déclarent maintenant satisfaits, tel que l'on verra par les certificats des personnes qui en ont fait l'acquisition de Mr. ANTOINE MAYNARD.

Les Faucheuses et Moissonneuses de MM. FROST & WOOD peuvent être examinées et sont en vente chez

**A. MAYNARD & CO.**  
AGENTS.

Place du Marché, St. Hyacinthe.

20 mai 1870. — 3 m. — 1350.

## Institutrices demandées.

Des Institutrices munies de diplôme et bien recommandées pour l'enseignement élémentaire sont priées de filer au Soussigné des applications pour l'enseignement qui commencera au premier de Septembre prochain, à St. Liboire, Comté de Bagot.

Par ordre,

U. DESMARAIS,  
Sec.-Trésorier.

St. Liboire, 23 Juillet 1870. — 2 s. p.

## ANTOINE DAME HOTELIER, ST. CESAIRE,

(Ancienne Place Gigault)

BONNE TABLE, BONS LITS, PRIX MODÉRÉS.

BONNE COUR ET VASTES ÉCURIES.

M. Ant. Dame, prend la liberté d'annoncer aux voyageurs qu'il vient de remplacer M. Gigault dans cette magnifique maison si bien connue dans le village St. Césaire, où il tiendra une maison où tout le confort désirable sera donné aux voyageurs.

8 Juin 1870.

Si vous voulez ménager vos chevaux achetez la

## FAUCHEUSE BUCKYE No. 2 Améliorée,

Manufacturée par la

COMPAGNIE DE MOULINS de COATICOOK,

Dont N. A. BOIVIN, est agent

C'est franchement la plus légère de TIR qui soit faite, elle est garantie pour faucher un arpent à l'heure sans fatiguer les chevaux. Elle est remarquable par la finesse et la simplicité. Un examen de cette faucheuse est respectueusement sollicité de toute personne qui a l'intention d'acheter.

N. A. BOIVIN,

Agent.

St. Hyacinthe, 11 juin 1870.

## MOULIN.

Le moulin appartenant autrefois à M. Fitchet ayant été complètement réparé et remis en état. Le propriétaire actuel est maintenant prêt à CARDER, FOULER, PRESSER et TEINDRE toutes espèces d'Étoffes et de Laine, tous ouvrages seront garantis et faits avec promptitude.

Le moulin est sous la direction de M. JOS. MARCHESSEAULT, Cardeur anciennement de St. Hyacinthe.

St Hyacinthe 24 mai 1870.

## Terre Vendre.

Une terre située dans le deuxième Rang de Stukeley Nord, à 3 milles de l'Eglise de N.-D. de Bonsecours et à 3 milles du village de Laurenceville, de 4 $\frac{1}{2}$  arpents sur 23. 100 arpents en bon état de culture avec bâtisses et maison confortables le reste de la terre est de bon bois, comprenant une sucrerie de 300 arpables.

De plus l'acquéreur pourra aussi se procurer 10 bonnes vaches 20 moutons et autres animaux de ferme que le soussigné vendra à bon marché.

Conditions faciles et libérales.

Pour plus de détails s'adresser au Dr. Frégeau, à Laurenceville, ou au propriétaire soussigné à l'Ange-Gardien au dépôt de St. George.

ONÉSIME BOISVERT.

Canrobert, 28 juin 1870.

## Institutrices Demandées.

Des Institutrices munies de diplôme et bien recommandées pour l'enseignement élémentaire sont priées de filer au soussigné, des applications pour l'enseignement qui commencera en septembre prochain aux Nos. 1er, 3ième et 4ème dans St. Théodore d'Acton, comté de Bagot.

Par ordre,

CHS. LAROCHE,

Sec.-Trés. C. P. St. Théodore d'Acton.  
St. Théodore d'Acton, 4 juillet 1870.